



**LE CONSEIL COMMUNAL ET LA MUNICIPALITÉ  
DE LA COMMUNE DE CHEXBRES**

s'associent à la tristesse de la famille de

**Monsieur Roger LÉGERET**

*Conseiller communal de 1952 à 1981*

*Président du Conseil en 1960*

*Municipal de 1966 à 1989*

Pour le culte du souvenir, prière de se référer à l'avis de la famille.